

Chantiers et stages
à caractère éducatif



Opération Argent de poche

Le coup de pouce à la commune qui rapporte !

**Donne du temps pour ta commune
et gagne de l'argent de poche**

grâce à des chantiers et stages
à caractère éducatif à destination des
jeunes de la commune!

3H
15€



Du 14 au 17 avril

Du 1er juillet au 28 août

Du 19 au 23 octobre

Dépôt et retrait des dossiers **avant le 18 mai 2026****
à l'Espace France services - place des Frères Aubert

* Les participants doivent avoir 15 ans révolu
le premier jour du chantier.

** Dépôt **avant le 27 mars** pour les chantiers du 14 au 17 avril.

Plus d'infos : romille.fr

VILLE DE **ROMILLÉ**

Opération Argent de poche

Le coup de pouce à la commune qui rapporte !



Tu as entre 15 et 18 ans ? Tu habite Romillé ?

Participe à un chantier ou stage à caractère éducatif pour aider la commune **à tes 15 ans révolu au moment du chantier** pour exercer ton premier « petit boulot », découvrir des métiers de ta commune, tisser des liens avec les agents communaux qui t'accompagne.

Priorité sera donnée aux nouvelles demandes.

Une mission effectuée = 1 mission payée

Chaque mission dure **une demie-journée** (3h15 dont 15 minutes de pause) et **te rapporte 15€**. Cinq missions maximum peuvent être effectuées, comme l'entretien des espaces publics, des travaux de peinture, la participation à des animations communales.

Le paiement, par virement bancaire, est réalisé après avoir réalisé la totalité de tes missions.



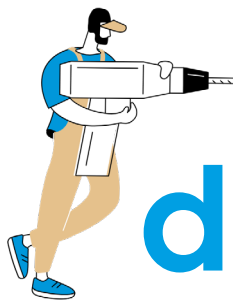
Comment s'inscrire ?

**Pour candidater,
il suffit de remplir un dossier !**

Un dossier d'inscription est disponible au CCAS situé à l'Espace France services, place des Frères Aubert. Complète ton dossier et dépose le, ainsi que les pièces demandées, à l'Espace France services. Une réponse te sera faite une semaine avant les vacances.

Présence obligatoire

Une soirée de présentation aux jeunes en chantier est prévue le 17 juin à 19h.



Les chantiers de cette année

Avec le Pôle Patrimoine

Entretien et découverte

Remettez en état les espaces publics (terrain et vestiaires foot, aires de jeux) et comprenez leurs fonctions et les attentes des usagers.

Embellissement et entretien

Redonnez de l'éclat à un espace public pour le bien-être de tous (entre L'Encrier et la boulangerie, dans le patio de la Mosaïque).

Classes impeccables

Remettez en état les salles pour un environnement d'apprentissage propre et organisé !



Avec le Pôle Culturel

Scène en ordre

Inventoriez, réorganisez et découvrez l'univers du matériel scénique.

C'est classé !

Modernisez le classement des livres et facilitez l'accès à la culture.

Avec l'Unité Citoyenneté

Après-midi ludique

Organisez et animez des activités pour le plaisir des seniors.



Avec le Pôle Administration Générale

Place net sur le site internet

Inventoriez les pages du site internet de la commune et aidez à faire du tri dans les informations qui y sont affichées.

Opération **Argent de poche** Dossier d'inscription **2026**

Première demande

Renouvellement

Nom :

Prénom :

Sexe (cochez) : Masculin Féminin Âge :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

Situation (cochez la réponse appropriée) :

Lycéen.ne

Recherche d'emploi ou de formation

Apprenti.e

Autre :

Allergie(s) alimentaire / régime particulier :

Disponibilités

>> Avril :

Semaine 16

Du mardi 14 au vendredi 17 avril

>> juillet :

Semaine 27

Du mercredi 1^{er} au vendredi 3 juillet

Semaine 28

Du lundi 6 au vendredi 10 juillet

Semaine 29

Du lundi 13 au vendredi 17 juillet

Semaine 30

Du lundi 20 au vendredi 24 juillet

Semaine 31

Du lundi 27 au vendredi 31 juillet

>> Août :

Semaine 32

Du lundi 3 au vendredi 7 août

Semaine 33

Du lundi 10 au vendredi 14 août

Semaine 34

Du lundi 17 au vendredi 21 août

Semaine 35

Du lundi 24 au vendredi 28 août

>> Octobre :

Semaine 43

Du lundi 19 au vendredi 30 octobre

Pièces à joindre pour mon dossier complet

Photocopie d'une pièce d'identité

Attestation d'assurance responsabilité civile

Justificatif de domicile (ex. : facture EDF)

RIB au nom du jeune (de préférence)

Photocopie de l'attestation d'assuré social

Autorisation parentale

Charte d'engagement signée

Charte d'engagement

Dispositif « Chantiers et stages à caractère éducatif »

Cette charte est un engagement de votre part, mais également de la part de l'encadrant du dispositif, à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Lisez-la attentivement avant de le signer.

Concernant les obligations :

- > J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous et je n'hésite pas à frapper ou sonner à la porte. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.
- > Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de la pause.
- > Prévenir l'Espace France services en cas d'imprévus au 02 30 03 42 66.

Concernant la périodicité de l'activité :

- > Les chantiers et stages à caractère éducatif correspondent à un temps de travail de 3h15 comprenant une pause de 15mn.

Concernant la réalisation des chantiers :

- > Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés.
- > De même pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est interdit de travailler en short et torse nu. De plus, les cheveux longs devront être attachés.
- > Étant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables ainsi que des écouteurs...est strictement interdit durant les chantiers (travaux + pause). En conséquence, les téléphones portables devront *a minima* être placés sur répondeur.
- > En fonction des besoins des services et des conditions météo, les tâches auxquelles je suis affecté(e) pourront être modifiées.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers

- > Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- > Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants, en particulier celles liées aux mesures sanitaires en vigueur.
- > Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations proches des lieux où je travaille mais également envers les autres participants au chantier et je ne les dérange pas.
- > Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je le lave et le range à l'issue du chantier.
- > Je le remets à l'encadrant à la fin du chantier.

Sanctions appliquées entraînées par le non-respect des points énoncés ci-dessus :

- > Exclusion temporaire ou définitive du dispositif chantiers et stages à caractères éducatifs.
- > Non-indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Indemnisation du chantier :

- > Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15€ par chantier (durée : 3h15). Le paiement sera effectué à l'issue de la globalité des missions par virement bancaire sur le compte dont j'ai donné les coordonnées lors du dépôt du dossier.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à Romillé le

Autorisation parentale

Je soussigné.e

Madame

Monsieur

.....
En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants auquel mon enfant s'engage :

- > Le C.C.A.S. de Romillé ne sera en aucun cas réputé employeur des jeunes participant à l'opération chantiers et stages à caractère éducatif. En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité chantiers et stages à caractère éducatif ne pourra valoir l'équivalent de salaire.
- > Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune se blesse lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- > Le C.C.A.S. de Romillé s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant (Prénom Nom) :

.....
né le (JJ/MM/AAAA) :

domicilé.e
.....
.....

à participer à un (des) chantier.s et/ou stage.s à caractère éducatif dans le cadre de l'opération « argent de poche ».

.....
Dans le cadre des chantiers et stages à caractère éducatif, des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

Concernant le droit à l'image de mon enfant, en qualité de tuteur légal :

J'autorise les prises de vue de mon enfant et leur diffusion

Je refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à Romillé le

Nom.s et prénom.s du (des) parent.s ou du responsable légal.
.....

**Signature précédée de la
mention « lu et approuvé » :**

Je soussigné.e

Madame

Monsieur

.....
domicilé.e
.....

.....
Père / Mère / (Prénom Nom) :
.....

autorise la mairie de Romillé à verser l'argent des chantiers et stages à caractère éducatif sur mon compte bancaire et m'engage à reverser l'indemnisation à mon enfant.

Fait à Romillé le

Nom.s et prénom.s du (des) parent.s ou du responsable légal.

.....
Signature :

Nom et prénom du jeune
.....

Signature :

Opération Argent de poche

Retour en image sur les chantiers 2024



Création d'un nouveau mobilier pour la médiathèque



Aide à l'entretien du mobilier urbain aux services techniques



**Une question ? Pour tout renseignement contactez
L'Espace France services - 1 place des Fères Aubert**

Contacts :

☎ 02 30 03 42 66

✉ france.services@romille.fr

Horaires

Lundi de 14h à 17h30

Mardi de 8h45 à 12h15

Mercredi sur rendez-vous

Jeudi de 8h45 à 12h15

Vendredi sur rendez-vous